

Le p'tit lien

Magazine d'information de la Ville de Kembs

Agenda

Janvier

Samedi 6
Réception des vœux du Maire

Dimanche 7
Concert du Nouvel An (Harmonie municipale)
Espace Rhéna

Dimanche 14
Futsal FCPR
Salle polyvalente

Samedi 20 et dimanche 21
Exposition pigeons club
Salle polyvalente

Dimanche 28
Marché aux puces (Judo Club)
Salle polyvalente

Février

Samedi 3
Cavalcade et soirée carnaval
Salle polyvalente

Vendredi 16
Don du Sang
Salle polyvalente

Samedi 17 et dimanche 18
Théâtre alsacien (association des aviculteurs)
Espace Rhéna

Jedi 22
**Palmarès maisons fleuries
et illuminations de Noël**
Espace Rhéna

Vendredi 23
Soirée des nouveaux arrivants
Espace Rhéna

Mémo

Fermeture de l'ALSH 1, 2, 3, Soleil
Du lundi 25 décembre 2023
au dimanche 7 janvier 2024

Vacances scolaires
Jusqu'au dimanche 7 janvier 2024

**Permanence physique sur RDV
des finances publiques en Mairie**
Mardi 23 janvier de 14h à 17h
Mardi 27 février de 14h à 17h

Permanence info énergie
Mercredi 15 février en Mairie

Sommaire

3. L'édito
4. En bref / Le dicton
5. Voeux
6. Délibérations du Conseil municipal
7. Les travaux
8. Le mot de la police
Commémoration 11 novembre
9. Culture / Espace Rhéna
10. Médiathèque / Autour du monde associatif
13. Nos écoles
14. Informations diverses / Nouveaux entrepreneurs
15. Distinction pour Barrisol
16. Nos jubilaires / Etat civil / Grands anniversaires

Le p'tit lien est édité par la Ville de Kembs
5 rue de Saint-Louis

☎ 03 89 48 37 08 ☎ 03 89 48 37 79

🌐 www.kembs.alsace ✉ communication@kembs.alsace

Responsables de la publication

Joël ROUDAIRE : Maire

Sandra DI PERSIO : Adjointe au Maire

Crédit photo de couverture : Benoit LITZLER

Dépôt légal : 4^e trimestre 2023

Mise en page et impression : WILDesign

Tirage : 3 100 exemplaires



Le maire teste, avec les enfants, le nouveau périscolaire Les Hirondelles.

Bien chers Kemboises et Kembois,

Nous approchons de la fin de cette année riche en événements et en solidarité dans ce contexte mondial difficile.

Les associations locales, véritables piliers de notre vivacité, ont été au cœur de nombreuses actions porteuses de sens.

Ces initiatives, qu'elles aient soutenu les plus vulnérables, promu la culture locale ou encouragé le sport, ont façonné une année empreinte de solidarité et de générosité.

Cette fin d'année est l'occasion pour moi de célébrer nos réussites collectives, de remercier les bénévoles dévoués et de saluer l'esprit de fraternité qui nous unit.

Pour se mettre dans l'ambiance de cette fin d'année, Noël à Kembs a réuni tous les ingrédients pour en faire une réussite ! Avec notamment le traditionnel marché de Noël, les exposants des métiers d'art (démonstrations de travail artisanal), du cinéma, du théâtre, un ensemble vocal, des contes et bricolages. Cette année, une nouveauté a séduit bien des visiteurs, à savoir le sentier de Noël.

Je pourrais, dans cet éditorial, vous évoquer le bilan de tous les projets réalisés, de toutes nos interventions majeures et mineures, celles apparentes pour vous, celles qui ont nécessité de la discrétion... toutes ces actions quotidiennes ayant toutes pour objectifs d'améliorer nos conditions de vie, celles de nos enfants, celles de nos aînés.

Je préfère profiter de cet espace en vous invitant largement à la cérémonie des vœux qui se tiendra le samedi 6 janvier 2024 à 17h00 à la salle polyvalente. Mon équipe municipale et moi-même vous exposerons le rythme de ce qui a été fait, de ce qui est en cours. Ceci parce que le contact humain, la parole, les regards que nous nous portons me paraissent essentiels en ce monde où les relations humaines peinent à trouver de la place avec les écrans tactiles.

Juste quelques bribes sur l'année qui s'ouvre, elle sera une année festive sur plusieurs points. Nous fêterons les 10 ans de la nouvelle mairie et les 20 ans de l'Espace Rhéna.

2024 sera aussi l'année des Jeux olympiques en France. C'est avec beaucoup de fierté que nous y participerons puisque notre commune est labellisée Terre de jeux 2024 et beaucoup de manifestations seront organisées.

Réjouissons-nous de ces événements festifs à venir.

Continuons de tisser ensemble le fil de la solidarité et de la bienveillance.

Je vous souhaite à tous une très belle année 2024.

Amicalement,
Joël ROUDAIRE

Informations

En bref

Où jeter son sapin de Noël ?

Le sapin de Noël est considéré comme un déchet vert. Cependant, au vu de son gabarit, il ne sera pas ramassé lors de la collecte des poubelles vertes. Vous pouvez le déposer en déchetterie aux horaires d'ouverture habituels : les lundis et mercredis de 8h30 à 12h et le samedi de 9h à 17h.



Triste record pour Caritas Kembs

C'est le genre de record dont on se passerait bien. Marquée par l'inflation, l'année 2023 aura été intense et éprouvante pour les bénévoles de l'antenne locale de Caritas. L'équipe, qui tient une permanence toutes les deux semaines au presbytère de Loechlé, a été très sollicitée car l'inflation a frappé les plus fragiles.



Quelques chiffres permettent de mieux comprendre le phénomène. Le montant des aides financières (coup de pouce pour payer une partie du loyer, facture d'énergie, frais de cantine...) accordées au cours des six premiers mois de l'année 2023 a pratiquement atteint celui de toute l'année 2022 ! Autre exemple avec le poids de l'aide alimentaire distribuée : 4 tonnes en 2022 et il dépassera les 6 tonnes à la fin de l'année 2023 !

Les bénévoles de l'équipe Caritas de Kembs, qui lancent leur campagne de fin d'année, comptent sur le soutien des donateurs pour poursuivre leurs actions solidaires dans de bonnes conditions. Don possible par chèque adressé à Caritas Alsace (5 rue Saint-Léon, 67000 Strasbourg) ou sur le site www.caritas-alsace.org. Merci pour votre soutien !

Collecte banque alimentaire



Nous remercions chaleureusement les nombreux donateurs lors de la collecte de la Banque Alimentaire qui s'est déroulée les 24 et 25 novembre dans le magasin ALDI.



1 243 kg de denrées ont été récoltées grâce à votre générosité.

Nous remercions également les bénévoles du Conseil des Sages et du Conseil Municipal des Jeunes qui ont assuré les permanences pour accueillir

les clients, réceptionner, trier et comptabiliser la marchandise.

Les dons permettront d'aider à nourrir les familles les plus démunies du territoire.

Déclarations arrivée / départ

Pour tout changement de domicile, merci de contacter la Mairie pour le signaler. En Alsace-Moselle, les dispositions du registre domiciliaire font obligation à toute personne qui change d'adresse de se déclarer en Mairie. Plus précisément, il convient de faire une déclaration du départ de la commune quittée et une déclaration d'arrivée dans la commune du nouveau domicile. Le non-respect de ces dispositions relève de l'article R. 610/5 du Code pénal et est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 1^{re} classe. En gardant nos fichiers à jour, nous pourrions vous transmettre tout courrier vous concernant.

Inscription des artisans et entrepreneurs locaux

Nous invitons tous les entrepreneurs et artisans locaux à signaler leur activité sur le ban communal. Merci de vous présenter en Mairie avec un extrait Kbis ou un avis de situation SIRENE. Nous pourrions ainsi tenir nos listes à jour pour les prochaines publications sur le site internet, dans l'agenda communal, etc.

Conseil Municipal des Jeunes

L'installation du Conseil Municipal des Jeunes se déroulera **le mercredi 17 janvier 2024 à 18h30 à l'Espace Rhéan**

Jeu - Concours photo

Nous remercions les participants pour l'envoi de leurs photos.

C'est une photo de Benoit LITZLER qui a été retenue.



Vous souhaitez participer au concours photo pour le prochain p'tit lien ?

Envoyez-nous une photo de Kembs au format portrait (taille minimum 3 Mo) par mail à bulletinmunicipal@kembs.alsace avant le vendredi 26 janvier.

Le comité de rédaction choisira la plus belle photo pour la prochaine couverture du p'tit lien.

A vos appareils !

Sprechwort

Richtige Liawe friart net em Winter

Le véritable amour ne gèle pas en hiver

**Le Maire, ses Adjointes, les Conseillers municipaux,
la Directrice générale des services
et le personnel communal de la Ville de Kembs
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2024.**

**Vous êtes cordialement invités
à la cérémonie des vœux
le samedi 6 janvier 2024 à 17h00
à la salle polyvalente.**





Délibérations

Conseil municipal du 23 octobre 2023

Avis favorable pour les autorisations d'urbanisme suivantes

- SINGER Christopher, pergola, 37 rue des Fleurs
- STAEDLIN Thibaut, remplacement de la toiture de la grange + panneaux photovoltaïques, 18 rue de Sierentz
- DIETRICH Pascal, construction d'un garage, 16 rue des Vosges
- SARL VD SERVICES pour le compte de M. STEIBLE Anton, panneaux photovoltaïques, 9 rue Safran
- FRAUENLOB Raoul, panneaux photovoltaïques, 3 rue du Bouleau
- ENDERLEN David, piscine, 40 rue des Bergers
- DELAVALLEE Ludovic, panneaux photovoltaïques, 22 rue de Geispitzen
- DECAIX Pierre, auvent + panneaux photovoltaïques, 12 rue du Ciel
- UPERT Grégory, piscine, 10 rue du Noyer
- GUT Joseph et Marie-Paule, maison individuelle, 44C rue du Rhin

Marchés publics

Un avenant du lot n° 14.A "Serrurerie" relatif aux travaux de restructuration de l'école Jean Monnet et la création d'un périscolaire a été signé pour un montant de 13 815,84 € TTC pour introduire différents travaux (fourniture et pose d'un portail double battant, d'une main courante, d'un portillon et la pose d'une clôture supplémentaire.

Subvention pour les jeunes licenciés des associations sportives

Le Conseil municipal a décidé d'affecter une subvention de 8 € par jeune licencié, pris en compte par la Collectivité européenne d'Alsace, aux associations suivantes :

- ASLBK (Association Sports et Loisirs Badminton Kembs) pour 68 jeunes licenciés
- TCKN (Tennis Club de Kembs Niffer) pour 190 jeunes licenciés
- FCPR (Football Club Pays Rhéna) pour 187 jeunes licenciés
- ASL Gym Kembs pour 42 jeunes licenciés.

Subventions accordées aux établissements scolaires

Ecole maternelle Les Lutins : versement de 5,85 € par enfant scolarisé pour les cadeaux de Noël.

Ecole élémentaire Jean Monnet : versement de 5,65 € par enfant scolarisé pour les cadeaux de Noël.

Collège des Missions de Blotzheim : versement de 6 € par enfant par élève domicilié dans la Commune pour financer les sorties suivantes :

- un séjour culturel à Amsterdam du 19 au 21 décembre 2023
- un séjour linguistique et culturel au château de Grande Romaine à Lésigny du 8 au 12 avril 2024
- un séjour à l'Euro Space Center en Belgique du 31 janvier au 2 février 2024
- une classe verte à Cerniébaud dans le Jura du 26 au 29 mai 2024.

Chasse communale

Le Conseil municipal a autorisé M. le Maire à signer la convention de la mise en location de la chasse communale du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033 avec Raymond BASCHUNG, le locataire actuellement en place et ayant fait valoir son droit de priorité pour le renouvellement du bail.

Redistribution du produit de la location de la chasse

A l'issue de la consultation des propriétaires effectuée en août 2023, les propriétaires se sont prononcés en faveur d'une redistribution du loyer issu de la location de la chasse, en lieu et place de l'abandon du loyer au profit de la Commune pour l'entretien des chemins ruraux. Le Conseil municipal a voté l'instauration de frais de gestion et d'indemnités en déduction du loyer reversé, pour assurer ce service de redistribution.

L'ensemble des délibérations est consultable en Mairie,
sur son site internet rubrique Municipalité / Procès-verbaux des Conseils municipaux
et sur le site de l'open data de Saint-Louis Agglomération <https://bit.ly/3TFVQwG>

Travaux

Les travaux de voirie

Rue des Prés – Aménagement d'un espace de stationnement

Afin de pallier le manque de parkings des immeubles récemment construits au bout de la rue des Prés, 11 places de parking ont été réalisées.

Rue du Maréchal Foch – Marquage routier

Le marquage a été refait. L'objectif de ces travaux est d'inciter à la réduction de la vitesse de passage des véhicules à moteur. Ainsi, les flux de circulation ont été canalisés : voitures, cyclistes, piétons, afin de donner l'espace à chaque mode de locomotion et au stationnement.

Route du SIPES – Renouvellement de la couche de roulement

Cette voie présentait d'importants défauts de faïençage, de fissuration etc. Ainsi, afin de remédier à ces imperfections, Saint-Louis Agglomération a décidé de renouveler la couche de roulement de la chaussée et de réaliser un revêtement sur le trottoir. Le déroulement des travaux fut le suivant : pose de bordures et mise en œuvre d'enrobés sur trottoir, mise en place d'une signalisation de déviation, rabotage du revêtement existant, mises à niveau des ouvrages, purge des zones affaissées, étalement d'un nouveau revêtement de chaussée en enrobés, partiellement recyclés, marquage routier.



Service hivernal

L'hiver arrive et comme tous les ans, les services s'organisent afin que la population subisse le minimum de désagréments. Une astreinte appuyée par une surveillance météo quotidienne est mise en place par la commune, en relation avec Saint-Louis Agglomération.

La priorité, en cas d'épisode neigeux important ou de verglas, est donnée à la sécurité des rues en pente, aux cheminements des écoliers, aux déverglaçages des cours d'école, aux accès des commerces et des services.

Environnement

Cimetière – Extension du carré cinéraire

Au cimetière de Kembs, le carré cinéraire arrivait à saturation. Aussi il devenait nécessaire de réaliser une extension. 30 cavurnes ont été installées afin de répondre aux besoins des prochaines années.



Les travaux de bâtiments

Ecole Jean Monnet et périscolaire les Hirondelles – Espaces verts et finitions

Les travaux sont un peu en sommeil pour le moment mais vont reprendre avec les derniers terrassements, l'implantation d'un module de jeux ludiques, la plantation des gazons, des espaces verts et des arbustes.

Illuminations et motifs de Noël

Comme l'an passé, les motifs de Noël de notre village s'illumineront aux points stratégiques.

Les carrefours sont décorés de personnages de circonstance et d'ornements réalisés par les services techniques et le groupe citoyen afin d'agrémenter les festivités.



Prévention

Le mot de la police

Les petits excès de vitesse

La réglementation en vigueur en cas de léger excès de vitesse correspond à un retrait de point et à une amende. À partir du 1^{er} janvier 2024, la sanction pour les petits excès de vitesse sera conservée à travers l'amende mais aucun point ne sera retiré du permis de conduire si l'infraction est inférieure à 5 km/h (68 € pour les routes dont la limite est supérieure à 50 km/h et 135 € sur les routes dont la limite est inférieure à 50 km/h).

À noter qu'en plus des radars automatiques et des contrôles de vitesse effectués par la gendarmerie ou la police municipale, il faudra bientôt compter sur les voitures Lapi. Un acronyme qui signifie : Lecture Automatisée des Plaques d'Immatriculation, soit des véhicules qui seront peu à peu déployés dans les grandes agglomérations françaises et qui pourront analyser les plaques des voitures et obtenir de nombreuses informations.



Pour ne jamais oublier

Commémoration du 11 novembre



"Pour ne jamais oublier..."

L'Armistice du 11 novembre 1918 a marqué la fin des combats de la Première Guerre mondiale.

C'est un accord de cession des hostilités entre les Alliés et l'Allemagne.

Cet Armistice a été signé à Rethondes, en France, dans le train du maréchal Foch, conservé en forêt de Compiègne, mettant ainsi fin à l'une des périodes les plus meurtrières de l'histoire moderne.



Culture / Spectacles



Dimanche 7 janvier à 16h00

Concert. Tout public.
Entrée libre dans la limite des places disponibles

Harmonie Municipale de Kembs Concert de Nouvel An

Sous la houlette du chef MIMO ILIEV, le programme fera la part belle aux musiques de circonstance : un peu d'opéra, un peu de musique viennoise parce que la vie est une fête et que nous allons la fêter en musique.



Samedi 20 janvier à 20h00

Humour musical. Tout public. Tarif : 13 € (Réduit : 11 €)

Drôle de Jam

Spectacle d'humour musical qui reprend les grands standards du Jazz et leur associe des chansons humoristiques. Trois musiciens talentueux et deux chanteuses hors pair nous invitent à partager 1h20 d'humour, de jazz, de joie et de swing !



Mercredi 3 janvier à 14h30

Wish – Asha et la bonne étoile

Animation (1h35)



Mercredi 3 janvier à 20h00

Les trois mousquetaires : Milady

Aventure (1h55)



Jeudi 4 janvier à 14h30

Migration

Animation (1h22)

Jeudi 4 janvier à 20h00

Noël Joyeux

Comédie (1h27)



Mercredi 10 janvier à 14h30

Les Inséparables

Animation (1h25)

Mercredi 10 janvier à 20h00

Wonka

Aventure (1h56)



Jeudi 11 janvier à 20h00

Chasse gardée

Comédie (1h41)



Jeudi 18 janvier à 20h00

Une affaire d'honneur

Drame (1h39)



Jeudi 25 janvier à 20h00

5 hectares

Comédie (1h34)



Mercredi 31 janvier à 14h30

Inspecteur Sun et la malédiction de la veuve noire

Animation (1h28)

Festival international de danse jazz d'hiver (Fidji) organisé avec le Centre Cynthia Jouffre

Jeudi 29 février à 20h00

Danse. Tarif : 13 €
(Réduit : 11 €)

Le Tremplin

Le tremplin offre aux artistes un espace où ils peuvent partager leur création chorégraphique avec des formes courtes.

Vous pourrez venir découvrir différentes formes d'expression de danse, la créativité des jeunes chorégraphes et artistes. Une soirée pour voir la danse comme un espace de questionnements aussi variés que prolifiques.



Samedi 2 mars à 20h00

Danse par Nest.
Tarif : 13 € (Réduit : 11 €)

Above Us

Autour d'un banc, les danseurs explorent ce qui pourrait être notre futur.

Soirée de trois chorégraphies courtes avec des danseurs issus du Ballet de l'Opéra National du Rhin.





Vendredi 19 janvier de 17h à 21h30

Nuit de la lecture

Après l'édition de 2023 couronnée de succès, la Médiathèque jouera à nouveau les prolongations. La thématique sera celle du corps, tous nos sens seront en éveil.

Pour en savoir plus, rendez-vous dans quelques semaines sur notre site [mediathèque.kembs.alsace](https://www.mediathèque.kembs.alsace)



Samedi 27 janvier de 10h à 12h
Bricolages de carnaval

À partir de 6 ans, sur inscription.
10 participants maximum.



Samedi 10 février à 11h

Hör zu : lecture à deux voix français-allemand

Pour familiariser les enfants âgés de 4 ans et plus à la langue allemande.

Espace conte de la Médiathèque.

Entrée libre et gratuite. Les enfants restent sous la responsabilité des parents.

Samedi 24 février de 14h30 à 16h

Après-midi jeux de société

La Médiathèque mettra à votre disposition des jeux pour jouer seul ou en famille (Skyjo, Dragomino, Mortelle Adèle...). Mais si l'envie vous en dit, n'hésitez pas à apporter les vôtres !

A partir de 5 ans. Espace adulte de la Médiathèque.

À propos de nos deux boîtes à lire

BOITE À LIRE
JE PRENDS. JE LIS. JE PARTAGE
COMMENT ÇA MARCHE ?

JE PEUX DÉPOSER DES ROMANS, DES BDS
DES DOCUMENTAIRES, DES REVUES

 IL EST INTERDIT DE DÉPOSER
DES LIVRES À CARACTÈRE POLITIQUE,
RELIGIEUX, RACISTE, PORNOGRAPHIQUE
OU IDÉOLOGIQUE

JE RESPECTE LES AUTRES LECTEURS
ET DÉPOSE DES LIVRES EN BON ÉTAT

 IL EST INTERDIT DE DÉPOSER
DES LIVRES GRIBOUILLÉS
DÉCHIRÉS, ANNOTÉS

Associations

Autour du monde associatif

La Maison du Patrimoine



Chers Amis du Patrimoine,

Une nouvelle année débute pour l'association des Amis du Patrimoine.

Nous tenons à remercier particulièrement tous les bénévoles présents et volontaires pour participer au bon fonctionnement de notre association qui d'année en année veille à la transmission et à la mémoire de notre patrimoine kembois.

Depuis l'ouverture en septembre 2015, nous avons accueillis pas moins de 20 000 visiteurs, parmi eux des kembois, des écoliers, des associations, des comités d'entreprises, des particuliers venus d'ici et d'ailleurs.

A travers nos expositions permanentes, nous proposons diverses thématiques relatant notre passé kembois, 2 000 ans d'histoire locale, de l'époque gallo-romaine à l'ère industrielle, mais aussi l'environnement du Rhin, la classe d'antan, l'histoire de Kembs et son patrimoine public, privé et religieux et pour finir la Commune.

Dans notre salle historique, nos vitrines dévoilent de nombreux objets, tels que des coiffes traditionnelles alsaciennes, d'authentiques objets liturgiques émanant de nos églises et de la collection privée de Monseigneur KANNENGIESER, prestigieux prélat originaire de Kembs ayant officié à Rome.





N'oublions pas de citer le Relais de Poste aux chevaux, une des plus vieilles bâtisses kembsoises datant de 1739.

Pour nos expositions temporaires nous collaborons et élaborons

de nouveaux projets avec de nombreuses associations, collectionneurs privés et particuliers et nous nous en réjouissons. Nous sommes ouverts à toutes vos propositions et vous invitons à nous rejoindre pour partager vos collections, vos créations, vos souvenirs ou tout autre projet qui vous tient à cœur.

Nous invitons tous les kembsois à découvrir ou redécouvrir ce lieu unique, enclin à la mémoire collective et tourné vers l'avenir avec les nouvelles générations.

Actuellement, nous vous proposons l'exposition de poupées anciennes de la collection Bobby Jouets (des mises en scène avec différentes salles de classe d'antan), des chevaux en bois et leurs carrioles

d'époque, mise en place pour le Noël d'Autrefois.

Pour rappel, l'exposition "Noël d'Autrefois" se tiendra jusqu'au mercredi 10 janvier 2024.

Vous aurez encore l'occasion d'admirer l'exposition photos "Noël à Prague", des clichés réalisés sous la neige en 2022. Des diaporamas compléteront agréablement cette découverte.

L'entrée de la Maison du Patrimoine est libre, les bénévoles se feront un plaisir de vous guider à travers les différentes expositions.

Horaires d'ouvertures :

Tous les mercredis de 14h à 18h ainsi que tous les 1^{er} dimanches du mois de 10h à 12h.

Contact : ☎ 03 89 31 69 88 ou ☎ 06 36 60 14 14

✉ maisondupatrimoine@kembs.alsace



Les sapeurs-pompiers vous informent



Depuis le 1^{er} janvier 2023, le Centre de Première Intervention de Kembs a réalisé 148 interventions : 90 secours à personnes, 9 incendies, 6 accidents sur la voie publique, 42 opérations diverses et 1 risque technologique et naturel.

Les détecteurs avertisseurs autonomes de fumée

En cas d'incendie, les fumées précèdent les flammes. Elles sont toxiques, chaudes et inflammables. La solution : de bons réflexes et le détecteur de fumée ! Si le feu se déclare pendant votre sommeil, le détecteur vous réveillera. Si vous êtes éveillé, il vous préviendra dès le départ du feu. Dans les deux cas, vous pourrez réagir au plus vite. Idéalement, vos pièces de vie et chacune de vos chambres doivent être équipées de détecteurs. Pour leur bon fonctionnement et éviter leur déclenchement intempestif, vérifiez périodiquement vos détecteurs. Dépoussiérez-les et changez les piles régulièrement (en général une fois par an). N'oubliez pas de sensibiliser votre entourage et notamment vos enfants, afin qu'ils sachent identifier le signal d'alarme de vos détecteurs.

La boule kembsoise

La saison s'est achevée avec la montée en deuxième division pour 2024 et l'installation du club house. Nous sommes toujours en recherche de membres pour compléter les équipes et pourquoi pas engager une équipe supplémentaire en championnat des clubs.



Contact : Patrick CECERE ☎ 06 33 42 82 69
✉ laboulekembsoise@gmail.com

Les Aviculteurs de Kembs présentent :



Z'viel esch z'viel

par la troupe de Théâtral Alsacien de Blodelsheim

Samedi 17 février à 20h et dimanche 18 février à 15h à l'Espace Rhénan

Comédie de Michel WALCH
Mise en scène par Denis BIXEL

Entrée : Adulte 10 € - Enfant gratuit (jusqu'à 18 ans)

Réservations
Christiane ULL ☎ 03 89 48 32 84
✉ christiane.ull.52@orange.fr

Don du sang

Dates des collectes à retenir pour l'année 2024 :

- vendredi 16 février
- mercredi 5 juin
- mercredi 21 août
- vendredi 22 novembre



L'amicale et les malades invitent tous ceux qui ont 18 ans révolus à venir aux prochaines collectes.

Rendez-vous le **vendredi 16 février de 16h à 19h30 à la salle polyvalente** pour la première collecte de l'année. Après votre don, une collation vous sera offerte par l'amicale. Les malades et les accidentés comptent sur vous.

L'Amicale des donneurs de sang vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2024.

Contact : Fernand FROEHLI ☎ 06 69 90 43 43



ASLBK

L'ASLBK (Badminton Kembs) a organisé comme chaque année son tournoi international les 18 et 19 novembre 2023 à la salle polyvalente.



Cette 13^e édition a été marquée par de nombreux records : 310 inscrits, 26 clubs, près de 500 matchs mais surtout un nombre record de podiums pour les joueurs du club. Notamment dans la série la plus haute où les 3 tableaux double homme, double dame et double mixte ont été remportés par des joueurs de l'ASLBK : Océane WEIDER, Romane LE-PRINCE, Massimo LEVANTE et Alexis GABLE.

A noter que ces 4 joueurs appartiennent à l'équipe 1 du club qui évolue en Nationale 3.

Côté jeunes, de très beaux podiums également avec Mérédith REVEILLON qui remporte le tableau du simple dame U11, Evan PASTUSZKA qui remporte le tableau U15.

Si vous aussi voulez découvrir les joies du badminton et notre club, sachez que 3 séances sont gratuites et sans engagement.

Contact : Benoit LAURENT ☎ 06 84 51 01 24
✉ benoitlaurent.aslbk@yahoo.fr 🌐 <https://aslbk.fr>

La Vie en marche

L'association kembsoise est en marche

Depuis 2001, l'association a ancré ses actions sous l'égide de la solidarité.

La réussite de l'association s'inscrit dans une dimension collective au croisement de l'individuel et du collectif, chacun au service et en relation avec les autres pour former un sentiment d'appartenance.



Les résultats parlent d'eux-mêmes : la construction d'un centre d'adaptation et d'appareillages orthopédiques, reconnu à l'international, avec plus de

1 350 enfants handicapés suivis et appareillés. Est venu s'ajouter dernièrement un atelier orthopédique de haute qualité qui pourra recevoir des étudiants français et sénégalais pour des formations paramédicales. Ceci grâce aux membres du comité directeur de Kembs, des partenaires et des bénévoles de la région qui, avec détermination, ont relevé tous les défis des projets de développement durable permettant à nos jeunes d'accéder à l'école, à la formation professionnelle et à l'emploi.



"A vous toutes et à vous tous, je vous dois respect et gratitude pour votre engagement sans faille. Merci de donner l'espoir vivant d'un avenir meilleur à nos enfants".

Alain MILLION, président fondateur

Contact : Dominique KOLB ☎ 06 04 48 36 53
✉ dykolb@gmail.com

3 fév 2024

CAVALCADE 2024

KEMBS

Départ : 1,2,3 Soleil à 17h11

Soirée carnavalesque

→ salle polyvalente

→ à partir de 19h30

avec DJ NICO !

(ancien DJ du Best Of)

Entrée : 10 € / Pré-vente : 8 €
Gratuit pour les -14 ans

Infos, résa & pré-ventes :
stephaniecarnavalkembs@gmail.com
ou par SMS : 06 89 56 18 87

VILLE DE Kembs

Tzama

Les procédures d'inscription pour la rentrée 2024-2025 auront lieu au mois de février-mars 2024. Si vous êtes intéressés pour votre ou vos enfants et souhaitez intégrer cette structure, nous vous invitons à remplir le questionnaire disponible sur la page d'accueil de notre site web tzama.fr puis nous le retourner par email à contact.tzama@gmail.com. Notre équipe consultera ces questionnaires au mois de janvier 2024. Nous organiserons ensuite une journée portes ouvertes au cours de laquelle vous rencontrerez l'équipe pédagogique, les membres du comité d'administration, des parents d'élèves et des membres de nos partenaires de l'Archipel de Kembs. Au plaisir de se rencontrer.



Contact : ✉ contact.tzama@gmail.com

Nos écoles

Journée "Non Au Harcèlement"

Jeudi 9 novembre se déroulait la journée nationale contre le harcèlement à l'école. Pour sensibiliser les élèves, les enseignantes de l'école Léonard de Vinci ont organisé une matinée banalisée. Les élèves étaient répartis en équipe en fonction de leur classe d'âge et ont pu participer à trois ateliers : initiation à une technique de communication non violente, tableaux et coloriages coopératifs et le dernier atelier était une discussion dirigée sur ce que les élèves savaient en termes de harcèlement.

Le numéro d'alerte pour signaler une situation problématique est le 3018.



Course ELA

Pour débiter les vacances d'automne, les élèves de l'école Léonard de Vinci, rejoints par les collégiens Tzama, ont couru pour les enfants atteints de leucodystrophies. En effet, les écoliers ont organisé et participé à la campagne de l'association ELA "Mets tes baskets et combats la maladie". Des membres du Conseil des sages, des parents et même des grands-parents d'élèves ont largement contribué au bon déroulement de la matinée. Les enseignantes et élèves remercient chaleureusement tous les bénévoles.

Avant cela, le lundi 16 octobre 2023, M. le Maire s'est prêté au jeu de la dictée, écrite par Sabybl GOUSSHOUB dont voici un extrait : "Je ne suis pas un oiseau mais c'est tout comme, je suis un poète. Avec ou sans baskets, je traverse un monde sans frontières".



Saint Martin

Dans le cadre de la 3^e heure culturelle des programmes d'apprentissage de l'allemand, les élèves des écoles Paul Klee et Léonard de Vinci ont confectionné comme leurs petits homologues allemands des lanternes originales et colorées en classe.

Les grands écoliers ont retrouvé les plus jeunes dans la cour de l'école maternelle Paul Klee pour un défilé "intra-muros" en raison du renforcement du plan vigipirate. Puis grands et petits se sont dirigés sous un des préaux de l'école Léonard de Vinci pour chanter ensemble les traditionnels chants : "Laterne", "Ich gehe mit meiner Laterne" et pour finir ils ont ensuite défilé dans les rues autour des écoles à la lumière de leur lanterne. C'était agréable de retrouver cette tradition et de partager ce moment ensemble (parents, enfants, enseignantes).



Visite de Saint-Nicolas

Jeudi 7 décembre, les élèves des écoles maternelles ont eu la visite de Saint-Nicolas et ont pu échanger avec lui.





Infos diverses

Saint-Louis Agglomération

Une nouvelle application mobile pour covoiturer et faire des économies !



Saint-Louis Agglomération (SLA) s'est engagée dans la démarche Territoire Engagé Transition Écologique et œuvre pour la qualité de l'air sur son territoire. L'Agglomération souhaite ainsi favoriser le covoiturage domicile-travail. Dans ce cadre, elle vient de lancer une **nouvelle application collective : Klaxit.**

Saint-Louis Agglomération s'appuie, avec le déploiement de cette application (disponible sur l'App Store et Google Play), sur les avantages financiers dont peuvent bénéficier les usagers : une prime de 100 € est offerte à chaque nouveau conducteur qui perçoit 2 à 3 € par passager et par trajet. Les passagers bénéficient également de cet argument économique en se voyant offrir les 10 premiers déplacements pour ensuite payer 0,50 € par trajet. SLA prenant à sa charge le reste du coût.

Un premier bilan chiffré, effectué au 30 octobre 2023, soit 2 mois après le lancement de l'application, permet de recenser 700 personnes inscrites. 268 trajets ont été effectués durant cette période et plus de 8 000 km parcourus, permettant ainsi d'éviter l'émission de 911 kg de CO2 !



Informations : <https://support.klaxit.com/hc/fr>

Service national universel

Le Service national universel (SNU) s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans. Il a pour objectifs de promouvoir une société de l'engagement, renforcer la cohésion nationale grâce à la mixité sociale et accompagner les jeunes dans leur parcours personnel et professionnel. Le SNU se déroule en 2 phases. La 1^{re} est un séjour de cohésion de 12 jours, qui s'effectue dans un autre département que le sien. La seconde est un temps de service à la nation.



Les inscriptions sont ouvertes sur le site www.snu.gouv.fr.

Permanence info énergie

Pour vous accompagner dans vos projets d'économies d'énergie, Saint-Louis Agglomération, en partenariat avec **Alter Alsace Energies** et avec le soutien de l'Ademe, vous propose le service gratuit et neutre d'un Espace Info Energie près de chez vous. **Permanence en mairie le mercredi 14 février de 14h à 18h.**



Pour prendre rendez-vous : **Alter Alsace Energies**
☎ 03 89 50 06 20 ✉ eie68@alteralsace.org

Adil 68

Permanences d'information sur le logement

Vous avez des questions, un projet ou des difficultés dans le domaine du logement ? L'ADIL 68 est là pour vous informer, vous conseiller et vous orienter lors de permanences sans rendez-vous à Saint-Louis et Sierentz.

Pour plus d'informations : ☎ 03 89 46 79 50 ou www.adil68.org

New Breath'

Loïc DESSE, kembsois, vous embarque avec son groupe New Breath' qui reprend des standards de rock : Green Day, Rolling stones, ACDC, Red Hot Chili Peppers, Noir Désir. Mariages, anniversaires, événements d'entreprises, festivals, fêtes de ville... Rien ne les arrête ! Retrouvez toute leur actualité sur www.new-breath.net



Contact : Loïc DESSE ☎ 06 60 92 39 69
✉ contact@new-breath.net

Nouvel entrepreneur

Bouksani Taxi

Taxi toutes distances



Karim BOUKSANI
9 rue du Moulin 68680 Kembs

☎ 07 86 14 79 52
✉ bouksani.taxi@gmail.com
☎ bouksani-taxi.fr

Nouvel entrepreneur

AZ Plomberie

Plombier chauffagiste



Albert ZEKA
69 rue du Rhin 68680 Kembs

☎ 06 47 26 06 26
✉ albert.zeka@outlook.fr

PLOMBERIE & CHAUFFAGE

Nouvel entrepreneur

Restaurant Chez N!nna

Grillades et kebab fait maison

CONTAY Ozlem
15 rue du Rhin 68680 Kembs

☎ 09 51 97 56 84
✉ sarlcontay@gmail.com



Distinction

Barrisol Normalu : une succession d'innovations couronnées de prix

Depuis ses débuts, Barrisol Normalu a tracé une trajectoire remarquable dans le monde de l'innovation et du design architectural. Fondée en 1967, cette entreprise française s'est imposée comme un pionnier dans le domaine des plafonds tendus, repoussant constamment les limites de la créativité et de la technologie.

L'épopée de Barrisol Normalu est ponctuée de succès notables, témoins de son engagement envers l'excellence. Les nombreux prix décernés à l'entreprise soulignent son rôle prééminent dans l'industrie.

Le dernier en date est le trophée INPI*. Géraldine GUÉRY-JACQUES, présidente du jury des Trophées INPI 2023 et présidente de l'Association française des spécialistes en propriété industrielle (ASPI), a en effet récompensé la "stratégie de propriété industrielle exemplaire" de la société Barrisol Normalu dans la catégorie Export. Présente dans plus de 100 pays, l'entreprise réalise 68 % de son chiffre d'affaire à l'export.

* L'INPI est un organisme français qui gère les droits de propriété intellectuelle, notamment les brevets, les marques et les dessins et modèles. Il joue un rôle crucial dans la protection des innovations et de la créativité enregistrées par les entreprises et les individus en France.



Jean-Marc SCHERRER ne peut qu'être fier de cette nouvelle récompense :

« C'est avec une immense fierté que nous partageons cette victoire qui témoigne de l'engagement continu de Barrisol Normalu envers l'excellence et l'innovation. Cette reconnaissance par l'INPI souligne notre position de leader sur la scène mondiale.

Notre équipe dévouée a travaillé sans relâche pour offrir des solutions exceptionnelles, repoussant les limites de la créativité et de la qualité. Cette réussite ne serait pas possible sans l'implication de chacun de nos collaborateurs, partenaires et clients qui ont contribué à faire de Normalu Barrisol un acteur majeur sur la scène internationale.

Nous tenons également à remercier tout particulièrement Chantal Thomass, Thierry Cahn, Olivier Roller, Joël Roudaire et son Adjoint, Francis Schacher, ainsi que Keishu Kawai pour avoir été présents lors de la cérémonie de remise des trophées.

Nous sommes reconnaissants envers l'INPI pour cet honneur qui renforce notre détermination à maintenir les normes les plus élevées dans tout ce que nous entreprenons.

Nous sommes impatients de continuer à innover, à inspirer et à repousser les frontières de l'excellence. Merci à tous ceux qui ont rendu cela possible ! ».



Jeudi 23 novembre à Paris, Joël Roudaire a pu assister à la remise de prix à Jean-Marc SCHERRER, président de Barrisol Normalu.

Le Maire et le Conseil municipal félicitent l'entreprise Barrisol Normalu pour l'obtention de ce prix. C'est une fierté pour la Ville de Kembs d'avoir, sur son territoire, une entreprise de réputation mondiale.

Anniversaire

Nos jubilaires

Octobre

DANIEL Monique (80 ans)
est née le 1^{er} octobre 1943

BURGET Erwin (80 ans)
est né le 20 octobre 1943

Novembre

VELTZ Hélène (95 ans)
est née le 12 novembre 1928

DOBIGEON Hugnette (80 ans)
est née le 13 novembre 1943

Noces d'or

Yvette et Fernand DSIURDSI
se sont mariés le 6 octobre 1973

Noces de diamant

Elisabeth et André MULLER
se sont mariés le 4 octobre 1963

Etat civil

Naissances

23.09.2023	Marie	de OLRY Christophe et HERTZOG Nora
30.09.2023	Gauthier	de LENTZ Simon et ERNY Marion
05.10.2023	Isabelle	de TADEVOSIAN Narek et MANUKYAN Syuzanna
06.10.2023	Isaac	de BOUCHERIKHA Sofian et ROGEZ Melissa
06.10.2023	Amalia, Elly	de KOVACEVIC Mersim et SIMON Alicia
07.10.2023	Valentin, Sylvain, Guy	de LIBSIG Michel et MULLER Laurene
08.10.2023	Théo	de FISCHER Mathieu et TROUCHE Elia
24.10.2023	Basile	de CUNY Mathias et FEDERLEN Cécile
01.11.2023	Ange	de MEYER Pierre-Emmanuel et MURER Coraline
05.11.2023	Marie-Sophie, Lina	de FROMM Alexander et ORLOW Olga
09.11.2023	Léo, Edis	de ÖZTEPE Kenan et GÜLERYÜZ Gamze
09.11.2023	Dorian, Franck, Dominique	de RENAUX Andy et VOGEL Cécile
12.11.2023	Neyla, Gioia	de KUEN Sofiane et MANSOURI Sabrina

Pacs

06.11.2023	MARY Laurent et GASCHÉ Anne-Catherine
17.11.2023	DUFAY Mathieu et POTIER-GODMÉ Laurine

Mariage

21.10.2023	CELESKI Maximilien et HAKKAR Sarah
10.11.2023	HOENNER Pierrot et SANTINI Sandra
17.11.2023	KOENIG Roger et STEIBLEN Elisabeth
25.11.2023	BEHRA Geoffrey et SCHMITT Noémie
02.12.2023	REYMANN Jean Claude et ANCOCHEA SCHMITTMANN Rebeca

Décès

15.10.2023	ZIMMERMANN Juliette
03.11.2023	BACH André
13.11.2023	SCHULTZ Roger
18.11.2023	DANET Bernadette
21.11.2023	BINGLER René

Anniversaires

Grands anniversaires

Janvier

93 ans	STAEDELIN Fernand	09/01/1931
91 ans	WESPISER Marguerite	20/01/1933
89 ans	BAUMANN Monique	08/01/1935
89 ans	FREYMANN Suzanne	13/01/1935
88 ans	STEINSULTZ Marthe	01/01/1936
86 ans	JETZER Renaude	06/01/1938
86 ans	GRASSER Gilbert	19/01/1938
86 ans	HAUGER Adèle	21/01/1938
85 ans	SCHULTZ Hubert	09/01/1939
85 ans	EBERLING Lucienne	09/01/1939
84 ans	BESSON Daniel	11/01/1940
84 ans	GASS Edeltraut	17/01/1940
83 ans	DESCHANG Jacqueline	22/01/1941
82 ans	GODEL Marie-Thérèse	12/01/1942
82 ans	KIENNER Henri	12/01/1942
82 ans	STOECKLIN Pierre	13/01/1942
81 ans	SCHULTZ Annie	24/01/1943
81 ans	MEIDINGER Erna	25/01/1943
80 ans	MOALLI Renée	14/01/1944
80 ans	DEMEUSY Bernadette	23/01/1944
80 ans	HABERTHUR Marie-Thérèse	29/01/1944

Février

94 ans	ZWILLER Lydia	06/02/1930
89 ans	LEYNADIER Félicité	09/02/1935
89 ans	BUCHNER Arlette	19/02/1935
88 ans	GODEL Bruno	13/02/1936
88 ans	ANDERHUBER Raymond	27/02/1936
86 ans	ROOS Paulette	12/02/1938
86 ans	KIELWASSER Marie-Louise	13/02/1938
85 ans	LUTENAUER Jean-Paul	22/02/1939
84 ans	SAMSON Claude	07/02/1940
84 ans	EHRHARD Marcel	20/02/1940
82 ans	RIEGERT Joseph	16/02/1942
82 ans	HENNA Anne Louise	28/02/1942
81 ans	HENNA Christiane	10/02/1943
80 ans	SELLER Lilli Anne	05/02/1944

Restons connectés avec l'application



IntraMuros



Parution du prochain numéro : février 2024

Ecrivez-nous !

Les pages du p'tit lien vous sont ouvertes.
Envoyez-nous vos informations par mail à
bulletinmunicipal@kembs.alsace avant le
vendredi 26 janvier.

